



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

hôpitaux publics

Question écrite n° 102837

Texte de la question

M. Laurent Baumel interroge Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la manière dont le Gouvernement compte assurer la pérennité des hôpitaux publics qui connaissent des situations financières et sociales difficiles. Pourtant, comme le centre hospitalier du Chinonais, il y a en France des dizaines d'hôpitaux dont la qualité n'est plus à démontrer et qui constituent des atouts considérables pour leurs bassins de vie respectifs. La politique de tarification à l'acte atteint ses limites : la T2A et sa logique comptable et de rendement affaiblissent l'hôpital public, contraint par des charges qui augmentent et par une limitation des moyens. Il souhaite connaître son avis sur cette question.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Baumel](#)

Circonscription : Indre-et-Loire (4^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102837

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 février 2017](#), page 1370

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)